



# MAILLOT CHAMPION ILE DE FRANCE

---

ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES

# FÉLICITATIONS, VOUS ÊTES LE NOUVEAU CHAMPION D'ILE DE FRANCE !

Ce titre prestigieux vous donne certains droits mais crée aussi certaines obligations réglementaires.

Cette note permet de mieux cadrer vos droits et devoirs concernant le port de ce maillot si particulier. Nous vous invitons à vous y confronter et vous souhaitons les plus beaux succès à l'avenir.

**José GOUERE**

Président du Comité d'Ile de France de la FFC

## COULEURS

Les couleurs du maillot de champion d'Ile de France doivent respecter les références suivantes.



Bleu  
Prusse fond



Jaune  
M 109



Rouge  
M 485

## PUBLICITÉS SUR LES MAILLOTS



\* POSITIONNEMENT LIBRE

## SPÉCIFICITÉ DU MAILLOT DE CHAMPION D'ILE DE FRANCE BMX

Le cas échéant, le numéro permanent UCI doit figurer sur le dos du maillot. Il est également possible d'y positionner le nom du pilote.

DEVANT



DOS



# SPÉCIFICITÉ DU MAILLOT DE CHAMPION D'ILE DE FRANCE DH

DEVANT



DOS



# SPÉCIFICITÉ DU MAILLOT DE CHAMPION D'ILE DE FRANCE TRIAL

DEVANT



DOS



# RÈGLEMENTS

## MAILLOT DE CHAMPION D'ILE DE FRANCE FFC

Jusqu'à la veille du championnat d'Ile de France de l'année suivante, les champions d'Ile de France doivent porter ce maillot dans toutes les épreuves de la discipline, de la spécialité et de la catégorie dans laquelle ils ont obtenu leur titre et dans aucune autre épreuve.

Pour l'application de cette règle, le contre-la-montre par équipe est assimilé au contre-la-montre individuel. Dans une épreuve de six jours, seuls les champions d'Ile de France de l'Américaine porteront le maillot même s'ils ne sont pas associés. Le maillot de champion d'Ile de France doit être porté en toutes circonstances, notamment lors des compétitions, des cérémonies protocolaires, des conférences de presse, des interviews télévisées des séances de signature d'autographes, des séances photos. A l'intérieur d'une même spécialité, un champion d'Ile de France titré dans une classe d'âge (Cadet, Junior, Espoir, Master) ne pourra porter ce maillot que dans les épreuves réservées à cette même classe d'âge.

Une tolérance sera accordée pour les épreuves de promotion ou spectacle.

La maquette déclinée pour fabrication du maillot par le club sera soumise à validation préalable du Comité Régional.

Le maillot de champion d'Ile de France remis lors de la cérémonie protocolaire ne pourra comporter aucune autre publicité que celle fixée par le Comité Régional. Le champion d'Ile de France pourra faire figurer de la publicité sur son maillot dès le lendemain de la cérémonie protocolaire jusqu'à la veille du prochain championnat d'Ile de France remettant en jeu le titre en question...

Sur ce maillot de champion d'Ile de France FFC, les espaces publicitaires suivants sont autorisés :

- Sur le devant et le dos du maillot, dans un rectangle de 10 cm de hauteur
- Espace comprenant l'épaule et la manche : inscription d'une hauteur maximum de 5 cm, sur une seule ligne
- Côtés du maillot : bande latérale de 9 cm de largeur
- La griffe du fabricant (maximum 30 cm<sup>2</sup>) n'est permise qu'une seule fois sur le maillot et une seule fois sur chaque jambe du cuissard.

Ces espaces publicitaires sont réservés aux sponsors habituels du coureur. Le porteur du maillot de champion de France aura la possibilité d'harmoniser la couleur de son cuissard avec celle de son maillot de champion de France

Les couleurs du maillot de champion régional ne peuvent différer des références suivantes :

• Jaune : Pantone M 109 • Bleu : Pantone Reflex Blue C • Rouge : Pantone Red 032C

Le dessin, y compris les couleurs et leur disposition, de chaque maillot de champion d'Ile de France est la propriété exclusive du Comité d'Ile de France de cyclisme de la FFC. Aucune modification ne peut être apportée au dessin. Les manches du maillot sont de couleur bleue unie sans dégradé. Sur le col, il faut prévoir un liseré tricolore rouge de 3,5 cm de largeur. Les manches se terminent par un liseré bleu à fleur de lys d'une largeur de 2 cm.

## ORDRE DE PRIORITÉ DES MAILLOTS

Sauf disposition contraire, pour toutes les disciplines, si plusieurs dispositions imposant le port de maillots différents s'appliquent au même coureur, l'ordre de priorité est le suivant :

1. Les maillots de leader de l'épreuve par étape
2. Le maillot de leader de la coupe, du circuit, de la série ou du classement UCI
3. Le maillot de champion du monde
4. Le maillot de champion continental
5. Le maillot de champion national
6. Le maillot national
7. Le maillot de champion régional

## SANCTIONS

Le barème des pénalités UCI s'applique aux épreuves du calendrier UCI :

Coureur non porteur du maillot de champion national : Amende de 2 500 à 5 000 CHF pour l'équipe.

Le barème des pénalités FFC s'applique aux épreuves du calendrier FFC et régional

Numéro	Infraction	Amende	Sanction
EQ11	Coureur ne portant pas le maillot de Champion d'Ile de France de sa spécialité Publicité	80€	départ refusé
EQ12	hors dimension sur le maillot Champion d'Ile de France	40€	à chaque infraction

**CONTACT**  
**COMITE D'ILE DE FRANCE DE**  
**CYCLISME**

**/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///**

**/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///**

**/// Manager Technique Territorial Oscar MEYER – o.meyer@ffc.fr ///**

